



Compte-rendu de la Réunion InterSAGE Saint-Omer, le 19 octobre 2023



Le jeudi 19 octobre 2023, à 10h00, s'est déroulée à la maison du marais à Saint-Omer, la réunion InterSAGE de l'Audomarois et du Delta de l'Aa.

Membres de la commission InterSAGE présents :

- M. Bertrand RINGOT, Président de la CLE du Delta de l'Aa,
- M. Alain MEQUIGNON, Président de la CLE de l'Audomarois,
- M. Thierry ROUZE, Vice-Président de la CLE du Delta de l'Aa,
- M. Christian DELASSUS, Communauté de Communes Haut de Flandre,
- M. Hubert VANDERBEKEN, Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais,
- M. Vincent MAERTEN, Union des waterings 59,
- M. Thibaut DECHERF, représentant du groupement des sections de waterings du Nord,
- M. Laurent MAZOUNI, Communauté Urbaine de Dunkerque,
- M. Guillaume PATOU, Union des waterings 62,
- M. Bruno DEMILLY, Communauté de Communes Pays d'Opale,
- M. Ludovic LEMAIRE, Agence de l'Eau Artois-Picardie,
- M. Benoît ANQUEZ, DDTM Pas-de-Calais,
- Mme Jocelyne CADET, FDAAPPMA 62,
- M. Jean-Claude LEPAISANT, FDAAPPMA 62,
- M. Laurent LEJEUNE, DREAL HdF,

Membres Excusés :

- M. Bertrand PRUVOST, Vice-Président de la CLE de l'Audomarois,
- M. Michel Mariette, ADELE-FNE HdF.

Ordre du jour :

- La ressource en eau et ses enjeux liés,
- L'irrigation sur le bassin versant de l'Aa,
- La mise à jour du protocole de gestion du Canal à Grand Gabarit,
- L'anticipation et la communication sur les enjeux sécheresse.

Introduction :

M. RINGOT remercie les participants pour le temps accordé à cette réunion, qui intervient dans la continuité de la première rencontre InterSAGE, mise en place en 2022. Cette dernière avait permis de réaliser un diagnostic partagé, d'aboutir sur la prise de conscience de l'interdépendance forte de l'Audomarois et du Delta de l'Aa, et sur la nécessité d'adopter des habitudes de travail communes. M. RINGOT précise qu'aujourd'hui, les deux territoires travaillent conjointement sur plusieurs sujets, et qu'il apparaît indispensable de pérenniser nos relations afin de s'adapter ensemble aux enjeux climatiques en évolution et aux enjeux économiques émergents. M. RINGOT ajoute que depuis l'année dernière, l'animation du SAGE du Delta de l'Aa est désormais portée par l'Institution Intercommunale des Wateringues, qui porte désormais les compétences GEMAPI, SAGE et PAPI.

M. MEQUIGNON remercie les participants pour leur présence rappelle les enjeux liés à la révision des SAGE, et la nécessité de leur mise en compatibilité avec le SDAGE de bassin Artois-Picardie en vigueur. Il précise que cette réunion InterSAGE s'inscrit elle aussi dans le cadre de la mise en compatibilité, comme décrite par la disposition E-1.2 du SDAGE, qui permet ainsi de renforcer le rôle des CLE.

La ressource en eau et ses enjeux liés :

M. PRUVOST effectue un rappel des enjeux liés à la ressource en eau et précise les volumes en eau de surface et en eau souterraine utilisés sur les deux territoires, ainsi que leurs origines. Il rappelle la règle 1 du SAGE Audomarois.

M. MEQUIGNON souligne que les volumes disponibles estimés pour l'Aa amont ne permettent pas d'envisager des prélèvements importants.

M. RINGOT précise que l'impact du développement économique du Dunkerquois n'augmentera quasiment pas les besoins concernant la ressource en eau souterraine. Il explique que des réflexions sont menées en amont de toute installation afin d'optimiser les process, et valoriser au maximum l'utilisation de l'eau par le biais d'initiatives de réutilisation. Il précise par exemple que la fermeture de l'entreprise SRD permet l'économie de 4,5 Mm³ qui sont fléchés sur les entreprises SNF et Clarebout. La réutilisation des rejets des STEP de Grande-Synthe et Gravelines vont permettre de récupérer plus de 2Mm³ et alimenter en partie l'eau nécessaire au fonctionnement de l'EPR. Le développement du REUT selon un schéma de l'eau industrielle qui interconnectera les entreprises du Dunkerquois va également permettre de minimiser la consommation, via la mise en place d'une économie circulaire. De gros travaux de rénovation des réseaux vont également être menés sur les sites d'Arcelor, afin d'améliorer les taux de rendements permettant une réduction estimée à 70% du volume prélevé au canal de Bourbourg. Certaines entreprises réfléchissent également en dernier recours à désaliniser l'eau de mer si le besoin s'avère nécessaire. Concernant l'adduction, le SED obtient de très bons taux de rendements, et a assuré la sécurisation des réseaux par doublement des canalisations.

M. ROUZE rappelle que le Plan Eau engage tous les acteurs à la sobriété, avec l'objectif de -10% d'eau prélevée d'ici 2030.

M. VANDERBEKEN demande pourquoi il n'est pas possible d'utiliser le réseau de wateringues, ou des terrains attenants pour stocker l'eau qui est renvoyée à la mer par pompage en période hivernale.

M. RINGOT répond que, outre les questions environnementales que cela soulève, la principale problématique réside dans la disponibilité du foncier. A titre d'exemple, il expose que le bassin du stade nautique de Gravelines ne contient qu'1 Mm³ pour environ 33 ha de surface au sol. Afin de répondre à cette demande, beaucoup d'hypothèses ont été envisagées (Terrains de dépôt VNF, Gestion des canaux,

Stockage d'eau douce en mer) mais chaque solution génère de nouvelles problématiques (Coût engendrés, disponibilité du foncier).

M. LEMAIRE indique que pour les besoins industriels et agricoles, les processus d'économies d'eau mis en place doivent permettre d'équilibrer les augmentations prévisibles en termes de développement industriels et d'irrigation. Les 10% d'économies reposeront donc sur la consommation d'eau domestique.

M. ROUZE s'interroge sur l'articulation des redevances et des accompagnements financiers.

M. VANDERBEKEN explique qu'il existe une aide de l'Agence de l'Eau pour l'optimisation de l'irrigation permettant de diminuer les consommations d'eau.

M. MEQUIGNON considère qu'une communication sur l'augmentation du prix de l'eau est indispensable auprès de la population, car cette augmentation est inévitable.

M. RINGOT rappelle qu'une tarification progressive a été mise en place sur le Dunkerquois. A ce jour, le prix moyen de l'eau tourne autour des 5,50 euros du m³.

M. PRUVOST décrit le phénomène de biseau salé présent en frange littorale, et les impacts de l'activité humaine sur ce dernier. Il explique que le territoire manque de données pour permettre la bonne compréhension du phénomène.

M. RINGOT précise qu'il serait nécessaire de disposer d'un état 0, à partir duquel il serait possible d'établir un lien entre la salinité historique et les impacts anthropiques ou environnementaux. Il suggère de se rapprocher de la Belgique et la Hollande qui ont probablement des retours d'expérience sur le sujet.

L'irrigation sur le bassin versant de l'Aa

Mme CASTILLON introduit le sujet suivant de cette rencontre, qui concerne l'irrigation via l'eau de surface dans les deux territoires. Elle expose les demandes successives de prélèvement temporaire, émises par l'association des irrigants, afin d'illustrer l'augmentation annuelle des volumes demandés, et les avis émis par les CLE.

M. ANQUEZ présente un retour d'expérience du protocole mis en place sur le Bassin Versant de la Lys, afin de suivre les niveaux d'eaux en période d'étiage. Plusieurs échelles limnimétriques ont été disposées à des endroits stratégiques du bassin versant afin d'évaluer les niveaux d'eau, et ainsi déterminer les périodes où l'irrigation peut porter atteinte à la bonne santé des milieux aquatiques. M. ANQUEZ explique que cette méthode sera prochainement mise en place sur l'Audomarois et le Delta de l'Aa.

La mise à jour du protocole de gestion du Canal à Grand Gabarit

Mme CASTILLON effectue un historique du protocole de gestion et de ses mises à jour. Elle s'interroge sur les suites menées depuis l'étude de 2014. Au-delà d'une simple mise à jour, il est nécessaire de s'interroger sur la prise en compte de l'étiage dans la gestion des niveaux d'eau, afin de permettre la bonne santé des milieux aquatiques dans le marais Audomarois, mais également de prendre en compte l'impact de l'activité future liée à l'économie Dunkerquoise d'une part, et la mise en service du Canal Seine-Nord, d'autre part.

M. MEQUIGNON et **M. RINGOT** proposent la rédaction d'un courrier rédigé par les CLE de l'Audomarois, du Delta de l'Aa, et de la Lys, afin d'informer le préfet de la nécessité d'une actualisation de ce protocole, et de définir un coordinateur.

M. MEQUIGNON précise qu'une étude sur le doublement de l'écluse des Fontinettes est en cours.

M. DELASSUS s'interroge sur l'impact local du Canal Seine Nord, et suggère l'organisation d'une réunion d'information permettant de communiquer sur ces impacts pour les territoires du l'Audomarois et du Delta de l'Aa.

L'anticipation et la communication sur les enjeux sécheresse

M. ANQUEZ décrit le fonctionnement des Arrêtés Préfectoraux de Sécheresse et **Mme CASTILLON** présente la manière dont les différents usagers s'adaptent aux restrictions. Elle souligne ensuite la nécessité d'améliorer la communication sur les niveaux d'alerte.

M. ROUZE rappelle que pour que la communication fonctionne auprès des administrés, il faut que les élus locaux soient convaincus.

Mme CADET propose que cette communication puisse être développée via des actions ponctuelles.

M. ANQUEZ rappelle que le site VigiEau a été mis en service pour les particuliers durant l'été 2023. Ce site permet de connaître le niveau d'alerte à la commune et les restrictions en vigueur.

Conclusion

M. RINGOT et **M. MEQUIGNON** remercient les membres présents lors de cette seconde réunion InterSAGE. Ils soulignent le caractère passionnant des sujets traités et se félicitent de l'intérêt de cette collaboration entre deux territoires de SAGE. Ils suggèrent de proposer deux réunions InterSAGE par an et proposent qu'une prochaine réunion ait lieu durant le premier semestre 2024.